

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **20 (1886)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Février 1886.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Dr Guillaume à Neuchâtel au prix de Fr. 2.50 par an pour la Suisse et Fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste au prix de Fr. 2.70 pour la Suisse et Fr. 3.50 pour l'étranger.

20^e Année

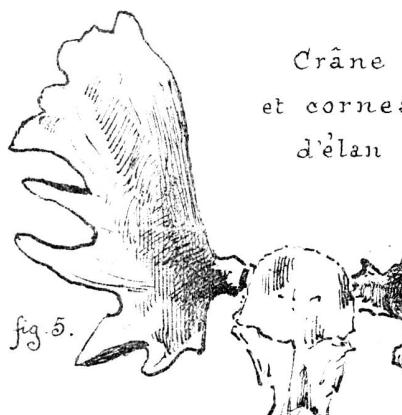
No. 2

11/1/6.

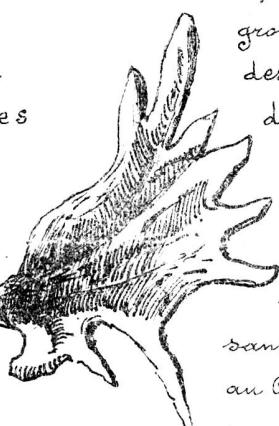
QUELQUES MOTS SUR LES MAMMIFÈRES DE L'ÂGE DE LA PIERRE ET DU BRONZE

(SUITE ET FIN)

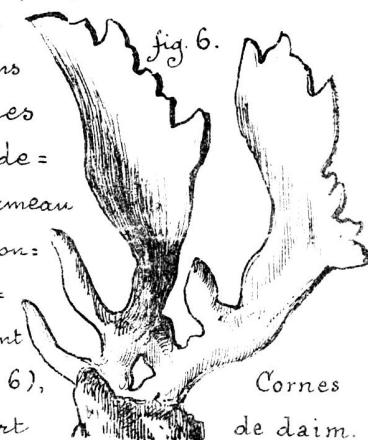
Un proche parent du Renne, l'Elan (*Alces palmatus*), encore sauvage en Suède et en Russie, vivait sur notre sol dans les temps les plus reculés de l'époque quaternaire. La



Crâne
et cornes
d'elan



grotte de Motiers contenait des squelettes entiers d'elans dont les crânes et les cornes (fig. 5) étaient splendide = ment conservés. Le Rameau de Sapin a du reste consacré un article intéressante à cette découverte. Quant au Daim (*Cervus dama*), (fig. 6), son habitat en Suisse est fort



Cernes
de daim.

problématique. On peut actuellement en voir de beaux exemplaires vivants à Dorne; ces daims sont parqués à l'Enge avec de magnifiques cerfs. Est-il nécessaire de vous rappeler le Chevreuil (*Cervus Capreolus*), (fig. 7), qui fait de temps en temps des réapparitions dans notre



Chevreuil.

Dura ? Ce charmant animal est mis, heureusement, sous la protection de tous ceux qui désirent voir chez nous un accroissement de la faune et du gibier. Enfin des restes du Chamois (*Capra rupicapra*), (fig. 8), ont été trouvés, mais bien rarement, dans les Palafittes. Cet animal est encore assez commun en Suisse et l'on peut chaque jour lire dans les journaux le récit d'une capture. Nous avons à Neuchâtel deux de ces gracieux antilopins. Le chamois, dit-on, se retrouve dans les Pyrénées, où on le connaît sous le nom d'Isard. Le Cheval (*Equus caballus*) nous conduit à parler des Pachydermes. Rare dans les premiers temps de l'âge de la pierre, il est devenu abondant assez vite. Quant à l'âne (*Equus*



Chamois.

ainsi), son habitat chez nous, à cette époque, est douteux. Le représentant le mieux caractérisé des Pachydermes est le *Sus scrofa*, le sanglier, mais non pas celui qui mit en émoi, il y a quelque temps, tous les chasseurs de Coffrane. On peut dire sans se tromper que le sanglier a déserté le sol neuchâtelois; ses restes sont très abondants dans les Talafettes, où il existait alors deux sortes de sangliers : le *Sus scrofa ferus*, soudé du sanglier et du cochon, et le *Sus scrofa palustris*, qui est devenu la petite race qui prospère encore à Uri et dans les Grisons, par exemple.

M. le Dr V. Fatio mentionne comme carnivores suisses le Chat sauvage, le Lynx, le loup, le renard, l'ours, le Blaireau, la marte, la fouine, le putois, l'hermine, la belette et la loutre. On retrouve des ossements, surtout des mâchoires, de presque tous ces mammifères dans les débris lacustres. Le blaireau (*Meles taxus*) vit encore dans notre pays; il en est de même du Chat sauvage (*Felis catus*), du renard (*Canis vulpes*), de la marte, de ses congénères les fouine, putois, hermine et belette. En ce qui concerne la loutre, les riverains du Doubs et de l'Aar en savent quelque chose. Le loup (*Canis lupus*) a habité nos montagnes, et les exploits des chasseurs de la Brésine en sont la preuve. Quant à l'ours (*Ursus arctos*), il est inutile de rappeler aux clubistes cette peinture rudimentaire qui représente sur la galerie de la "Ferme à Robert" une patte d'ours, souvenir du terrible duel de Robert et d'un de ces plantigrades du Creux-du-Van.

Une espèce intéressante, parmi les rongeurs, est sans contredit le castor (*Castor fiber*). Cet habile constructeur, qui bâtissait ses huttes sur les bords du lac de Zurich, a disparu de la Suisse comme il disparaîtra de l'Europe. On trouve dans nos stations lacustres des mâchoires de Castors armées d'énormes dents. Et je pourrais vous présenter encore pas mal de ces habitants disparus pour toujours ou qui se sont réfugiés ailleurs; mon but n'est pas celui-là; ce sujet ne peut s'épuiser et je suis content si j'ai pu vous signaler un objet d'étude digne du Club Jurassien et des sciences naturelles.

En à Nairagne le 4 Octobre 1885.

Maurice Eripet, Étudiant.

CONTES POPULAIRES NEUCHATELOIS

VII

LE CADRAN SOLAIRE

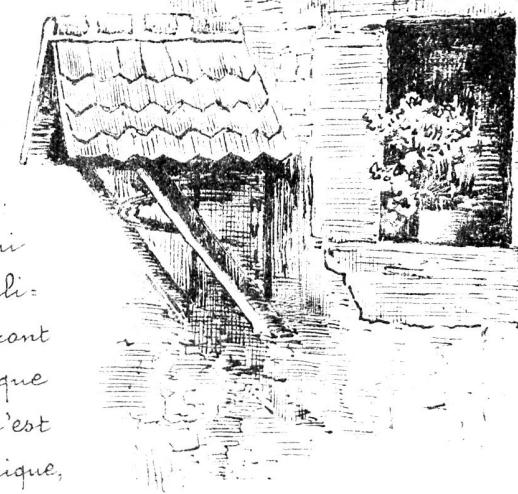
Le Conseil communal de X. jugea dans sa haute sagesse qu'il serait bon de faire construire un cadran solaire, car l'horloge du village battant la brelaque depuis nombre d'années, elle était la cause de graves perturbations dans les heures des repas servis dans les divers ménages de la localité.

Ce cadran solaire fut appliquée sur la façade de la maison de commune et il fonctionnait dans la perfection lorsque le soleil daignait montrer sa face resplendissante à l'horizon, mais quand le ciel était assombri par des nuages ou que d'épais brouillards courraient la vallée, il devenait alors complètement inutile; il y avait aussi de nombreux jours de pluie pendant lesquels l'eau qui ruisselait sur le cadran en effaçait les beaux chiffres peints à la détrempe. Ce

7.

fit pour obvier à ce grave inconvenient que le Conseil communal crût bien faire en donnant l'ordre à un charpentier de poser un toit au dessous de ce cadran, afin de le garantir de la pluie.

Les conseillers, en agissant de cette manière, ne se doutaient pas que ce toit protecteur, en couvrant de son ombre le cadran, serait un obstacle pour l'indication des heures.



Ceux qui liront ces lignes croiront peut-être que ce récit n'est pas véritable, mais ils seront bien vite rassurés sur son authenticité en jetant les yeux sur la note ci-jointe, retrouvée il y a quelques années dans les archives de la commune de X.

"La louable Communauté ayant fourni le bois et les tuiles doit à François Sacquemin la somme de 40 batz pour la façon d'un **Toilet**

(petit toit) posé au dessous du cadran solaire de la Maison de Commune.

"Acquitte avec remerciement le 20 Juin 17...

Pour copie conforme :

"François Sacquemin,

Un ancien clubiste.

"Maître Chapuis." (Charpentier).

CLUB JURASSIEN

Le Comité Central du Club Jurassien vient d'adresser aux Sections la circulaire suivante :

Messieurs et chers clubistes,

La Section de la Chaux-de-Fonds, nommée par l'assemblée générale de Noiraigue Section directrice du Club Jurassien pour l'exercice 1885-1886, a, dans son assemblée du 21 Décembre, composé le Comité central comme suit :

M. M. Ed. Steiner, président

W^m Jeanneret, vice-président

P. Stucki, secrétaire

G. Schäppi, vice-secrétaire

S. Stauffer, caissier

L. Deanneret }
 H. L'Epplattenier } assesseurs

Nous vous prions de nous faire parvenir l'état nominatif des membres de votre section, et de nous envoyer la liste des diplômes à délivrer, afin que nous puissions accomplir immédiatement cette formalité.

Malgré tout notre désir, la présente circulaire n'a pu être expédiée plus tôt, par suite de nombreux retards qui ne peuvent nous être imputés et que nous sommes les premiers à déplorer. Afin de regagner, dans la mesure du possible, le temps perdu, nous vous envoyons dès à présent les sujets suivants, que nous vous proposons comme questions de concours pour l'année prochaine :

1. Collection déterminée de nos insectes, classés en insectes utiles et en insectes nuisibles à l'agriculture.
2. Faune ornithologique d'un ou de plusieurs districts.
3. Le Doubs, sa faune et sa flore aquatique.
4. Plantes disparues ou menacées de disparaître, et qu'il serait utile de replanter ou de protéger, pour conserver à notre flore neuchâteloise son caractère particulier.
5. Plantes de notre flore ou d'une région seulement, employées en médecine.
6. Ses essences de nos forêts.
7. Herbier de nos graminées.
8. Les grèves exondées de notre lac.
9. Les grottes du pays ou d'un district seulement.
10. Richesses minérales du canton de Neuchâtel.
11. Usages et coutumes disparus chez nous depuis le commencement du siècle.
12. Recueil de morceaux patois.

Une prochaine circulaire vous donnera de plus amples détails. Nous nous bornons aujourd'hui à vous faire remarquer que ces questions ont été choisies de manière à convenir aux clubistes des différentes régions du canton ; elles trouveront sans doute bon accueil auprès des membres de votre section, et engageront, espérons-le, plus d'un élève de nos écoles industrielles et secondaires à se joindre à nous, et à profiter des sérieux avantages qu'offre notre chère Société.

Tous vous prions également de bien vouloir reporter sur le nouveau Comité Central toute la bienveillance dont vous avez favorisé le Comité sortant de charge, et de lui prêter le même appui efficace.

Agreez, Messieurs et chers clubistes, avec nos cordiales salutations, l'assurance de notre parfaite considération.

La Chaux-de-Fonds, le 8 Janvier 1886.

Au nom du Comité Central du Club Jurassien :

Le Secrétaire,
P. E. Stucki.

Le Président,
Ed. Steiner.